

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-deux, le 15 décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Montguyon s'est réuni en session 5<sup>ème</sup> extraordinaire à 20 heures 30 à la mairie, sous la présidence de Monsieur Julien MOUCHEBOEUF, Maire.

Date de convocation : 09 décembre 2022

Date affichage : 15 décembre 2022

Nbre de Conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 14 Votants : 14 Pour : 14

**Etaient présents** :

Julien MOUCHEBOEUF, Olivier CHARRON, Ghislaine GUILLEMAIN, Ludovic GIRARD, Annie CHARRASSIER, Lionel NORMANDIN, Sophie BRODUT, Carine MOULY-MESAGLIO, Raymond NUVET, Simone ARAMET, Claire RAMBEAU-LEGER, Christophe METREAU, Gaëtan BUREAU et Marie BERNARD

**Etaient excusés** : Nathalie CHATEFAU, Charlotte DENIS-CUVILLIER ET Didier MOUCHEBOEUF

**Etaient absents** : Marc LIONARD et Claude NEREAU

**Secrétaire de séance** : Marie BERNARD

**OBJET** : Détermination et validation du montant du loyer du logement situé 18 rue de la Vieille Tour à Montguyon

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil municipal que la commune est propriétaire d'un logement de type T4, situé 8 rue de la Vieille Tour et qu'il convient de déterminer et de valider le montant du loyer mensuel. Il propose le montant de 171,60 euros par mois hors charges sans dépôt de garantie à la remise des clés.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré décide, à l'unanimité, DECIDE :**

- **De valider** le montant de 171,30 euros de loyer hors charges du logement de type T4, situé 8 rue de la Vieille Tour à Montguyon, dont la commune est propriétaire, sans dépôt de garantie à la remise des clés,
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à accomplir toutes les formalités administratives et signatures des documents concernant ce dossier de location.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits  
Ont signé au Registre les membres présents  
Pour copie conforme  
Le Maire,  
Julien MOUCHEBOEUF

